

Image not found or type unknown



Photo prise sur parking du lieu de travail

Par **Mimi81**, le **10/04/2015** à **18:09**

Bonjour,

(Monsieur.X)Un collègue de mon mari a été menacé avec un couteau par un autre collègue (Monsieur P). Monsieur X a appelé la police qui a menotté Monsieur P, . Mon mari et plusieurs de ses collègues ont à ce moment-là pris Monsieur P, en photos. La photo a été diffusée, seulement, il est difficile de prouver qui a diffusé les photos. A présent la personne porte plainte auprès des prud'hommes contre mon mari. Que risque mon mari?

Merci par avance.

Cordialement.